

Compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020 à 18h.

Présents : LAGUERRE Francis, PHILIP Pascal, ALARD Daniel, GLINKA Lionel, LAURENT Patricia, JEANNOT Edouard, CASTA Jean Pierre et GUIMARD Aurore.

Absents : SERRANO Sandrine (procuration à Daniel ALARD), MARTIN PONS Florence et MONNERET Sophie.

Secrétaire de séance : PHILIP Pascal

1) Désignation du délégué et des 3 suppléants à l'élection du futur sénateur qui se tiendra le 27 septembre 2020.

Délégué : M. le Maire LAGUERRE Francis

1^{er} suppléant : ALARD Daniel.

2ème suppléant : PHILIP Pascal.

3ème suppléant : GLINKA Lionel

2) Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 1^{er} juillet 2020 (9 votes favorables), après rectificatif par rapport au conseil précédent concernant le taux des taxes d'habitation et foncières ;

Taxe d'habitation : 7.14 %. Taxe foncière (bâti) : 11.07 %. Taxe foncière (non bâti) : 104.5 %.

3) Suite à la proposition de l'ONF d'éclaircir la parcelle n°3 au lieu du Taus (proche du refuge de Bartat) de façon à permettre aux arbres restants de se développer correctement ; le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition (9 votes favorables).

Réception de la coupe sur la parcelle n°4 et remise en état de la piste forestière concernée.

La demande de coupe usagère 2020-2021 sera engagée.

4) Le budget est voté à l'unanimité (9 votes favorables). Il est consultable en Mairie.

5) Modification des règlements intérieurs de la salle polyvalente : en raison du travail supplémentaire engendré par les précautions sanitaires, les tarifs sont portés à 100€ pour les Prayolais et 220 € pour les extérieurs et 30 € pour le chalet-tennis.

Questions diverses :

Les toilettes du chalet à l'aire de jeux de Micoulau vont être de nouveau utilisables dès le lundi 13/07/2020 (fin de l'urgence sanitaire).

Une réunion concernant l'école intercommunale aura lieu à la rentrée de septembre.

Fin de séance à 20h.